

Formulaires de demande de dérogation à l'obligation scolaire.

Numéro d'inventaire : 1986.01201 (1-5)

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Académie de Rouen (Rouen)

Date de création : 1970 (vers)

Description : Texte dactylographié ronéotypé sur papier blanc ou bleu

Mesures : hauteur : 270 mm ; largeur : 208 mm

Notes : Ensemble de formulaires (vierges) à remplir par les parents pour obtenir une dérogation à l'obligation scolaire. s.d. mais réf. à des textes officiels de 1967 à 1970. (1) et (2): double exemplaire d'une demande de dérogation en qualité d'aide-familiale. "Je certifie que l'intéressée consacrera exclusivement aux travaux ménagers et à l'éducation d'au moins deux enfants de moins de 14 ans." (3) Lettre de J. Legras, conseiller Administratif des Services Universitaires de Rouen, pour accompagner les formulaires de demande de dérogation à l'obligation scolaire. (4) et (5): double exemplaire d'une demande de dérogation à l'obligation scolaire en vue de la conclusion d'un contrat d'apprentissage.

Mots-clés : Gestion de la scolarité : inscriptions, dossiers scolaires, etc.

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français

ACADEMIE DE ROUEN

INSPECTION ACADEMIQUE
DE LA
SEINE-MARITIME

SCOLARITE

ROUEN, le

OBJET : Dérogation à l'obligation scolaire

Madame,
Monsieur,

Vous avez bien voulu solliciter une dérogation à l'obligation scolaire en faveur de votre enfant qui désire entrer en apprentissage. Pour me permettre de donner à cette demande la suite qu'elle doit comporter, je vous prierais de bien vouloir :

1°) remplir et faire signer par l'employeur éventuel de cet élève les 6 exemplaires de l'imprimé joint,

2°) établir un projet de contrat signé par l'employeur et vous-même sur les imprimés réglementaires délivrés

- soit par la Chambre de Métiers (secteur artisanal)
- soit par l'Inspection du Travail
- soit par l'Inspection des Lois Sociales en Agriculture,

3°) remettre l'ensemble du dossier

- imprimés : 6 exemplaires
- projet de contrat d'apprentissage : 1 exemplaire

au Directeur du dernier établissement scolaire fréquenté par l'enfant.

Il serait souhaitable que la demande soit accompagnée d'un certificat d'orientation professionnelle.

Les dérogations ne pourront être accordées en 1970 aux élèves susceptibles d'être accueillis dans un établissement scolaire. La décision d'octroi ou de refus de la dérogation vous sera donc communiquée lorsque toutes les affectations scolaires seront connues, soit dans la première quinzaine d'octobre.

Je vous précise que l'élève ne devra en aucun cas commencer à travailler tant qu'il n'y aura pas été autorisé par mes soins.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P/L'Inspecteur d'Académie,
Le Conseiller Administratif
des Services Universitaires,

J. LECRAS

INSPECTION ACADEMIQUE DE LA SEINE-MARITIME Service de la Scolarité 29 Rue de Fontenelle - ROUEN		DEMANDE DE DEROGATION A L'OBLIGATION SCOLAIRE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE Ordonnances des 5 Janvier 1950 et 27 Septembre 1957 (Art. 5 à 6) Loi du 31 Décembre 1959 (Art. 11) Circulaires du Ministère de l'Education Nationale des 7-2-1957, 3-5 -1957 et 19-2-1970. Circulaire du Ministère des Affaires Sociales du 31 Mars 1957.	
<u>A REMPLIR PAR LES PARENTS (1)</u> NOM et PRENOM de l'enfant : DATE DE NAISSANCE : DERNIER ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE : Classe : NOM, PRENOM : et adresse des parents : Caisse d'Allocations Familiales de : N° d'allocation : Signature des parents :		<u>A REMPLIR PAR L'EMPLOYEUR EVENTUEL (1)</u> NOM : Adresse de l'employeur : L'employeur relève-t-il : - de la Chambre des Métiers : OUI - NON - du Syndicat du Métier : OUI - NON Métier enseigné à l'enfant : Un contrat sera-t-il établi ? Durée de l'apprentissage : Durée hebdomadaire du travail : Adresse des cours professionnels qui seront suivis : Signature du l'employeur :	
(1) NOTE IMPORTANTE : JOINDRE 1 EXEMPLAIRE DU CONTRAT REMPLI, SIGNE, NON ENREGISTRE			
<u>DECISION DE MONSIEUR L'INSPECTEUR D'ACADEMIE :</u> Dérrogation accordée à compter de la rentrée scolaire : Dérrogation refusée : ROUEN, le L' Inspecteur d'Académie,			
<u>DESTINATAIRES :</u> - Caisse d'Allocations Familiales - Employeur - Organisme enregistreur du contrat		- Inspecteur Départemental du Travail et de la Main d'Ouvre - Inspecteur Départemental des Lois Sociales en Agriculture - Etablissement scolaire - S/C de l'Inspecteur Départemental de l'Education Nationale de la Circonscription de	

INSPECTION ACADEMIQUE
de la
SEINE-MARITIME

SCOLARITE

PROLONGATION DE LA SCOLARITE OBLIGATOIRE

Ordonnances des 6 janvier 1959 et 27 septembre 1967
(Articles 5 & 6)

Circulaire du Ministère des Affaires Sociales du 25-3-1968

Circulaire du Ministère de l'Education Nationale du
28-6-1968

DEMANDE DE DEROGATION EN QUALITE D'AIDE-FAMILIALE

NOM et PRENOM de l'enfant :

DATE de naissance :

NOM, prénom et adresse exacte des parents :

Caisse d'Allocations Familiales de :

N° d'allocataire :

Nombre d'enfants de moins de 14 ans vivant au foyer :

NOTE IMPORTANTE : Joindre une fiche familiale d'état civil.

Je certifie que l'intéressée se consacrera exclusivement aux
travaux ménagers et à l'éducation d'au moins deux enfants de moins de 14 ans.

A le

Signature des parents :

Etablissement scolaire fréquenté actuellement :
fréquenté en 1968-1969 :

Classe :
Classe :

Avis du Chef d'établissement :

Avis de l'Inspecteur Départemental
de l'Education Nationale :

A le

EXEMPLAIRE DESTINE AU DOSSIER.